

Saint-Mars du-Désert *actualités*

Mai - juin 2016 / n°138



Dossier du mois

L'agriculture
au cœur
du territoire



SOMMAIRE



03 *éditorial*

04 *informations municipales*

10

DOSSIER du mois :
L'agriculture au cœur
du territoire

18 *la ville en action*

20 *retour sur...*

21 *intercommunalité*

22 **Vivre à**
Saint-Mars-du-Désert

22 - enfance Jeunesse

27 - vie associative

30 - vie économique

31 *contacts / vie pratique*

32 *agenda*

Changement de date pour le dépôt des articles dans le bulletin municipal

Afin d'assurer la bonne réalisation et la qualité du bulletin municipal, merci de prendre note des différentes dates dans le tableau ci-dessous pour les prochains bulletins municipaux.

Tous les fichiers doivent être envoyés en format « .doc » par courriel à communication@saintmarsdudesert.fr avec les photos séparées en format « .jpeg » et de bonne qualité.

Tous les articles qui arriveront après cette date ne seront pas pris en compte.

Parution du bulletin municipal	Articles à déposer avant le	Diffusion du bulletin
Juillet 2016	31 Mai 2016	Début Juillet
Septembre 2016	31 Juillet 2016	Début Septembre
Novembre 2016	30 Septembre 2016	Début Novembre
Janvier 2017	30 Novembre 2016	Mi-Janvier

Directeur de la publication : M^{me} Barbara Nourry, Maire. Rédaction : La commission communication : Marie-Laure BRIAND – Françoise DUPAS – Cécile GASSER – Clément LECOMTE – Karine MAINGUET – Joseph ROCHER – Eric VANDAELE.
Tirage : 2 000 exemplaires - Réalisation et impression : VAL PG 02 40 75 22 77

« En 2016, près de 25.000 éleveurs français sont au bord du dépôt de bilan ». Tel est le constat dressé par le ministère de l'Agriculture, tout en insistant sur « l'urgence » face à « la crise ». De fait, ces chiffres soulignent très clairement que notre agriculture Française est en train de mourir... La France a perdu 300.000 exploitations agricoles en 25 ans (Il y en avait 800.000 dans les années 1980).

Alors certes ce n'est pas un édito sur « nos » exploitants agricoles Marsiens qui changera les choses mais **je tiens à travers lui et le dossier qui leur est consacré, à leur apporter tout mon soutien et toute ma reconnaissance pour le travail qu'ils effectuent au quotidien.** Car leur métier est rude. Il est exigeant.

Il demande une disponibilité sans faille, par tous les temps, sept jours sur sept. Et parfois il ne permet plus de subvenir aux besoins de leur famille. Certains sont condamnés voire contraints de vendre leur exploitation. Un déchirement pour ces Paysans attachés aux traditions car la ferme, souvent transmise de génération en génération, est



on a commencé à « étouffer » le paysan. **Car le paysan est bien celui qui fait vivre la terre, qui l'entretient, la valorise mais surtout qui l'aime.** Je ne trouve en rien péjoratif de qualifier un homme de paysan dès lors qu'il travaille en harmonie avec le paysage dans lequel il s'inscrit. Sans lui, la terre n'existe plus. J'aime à dire que **« derrière chaque paysage, il y a un paysan ».**

Combien d'auteurs ont célébré cette paysannerie proche de la nature et de la terre ? Je songe à Jean Giono qui évoque si bien l'importance que revêt la nature dans la vie humaine et le rôle que jouent les paysans dans son œuvre : le cycle des saisons. Ou bien Victor Hugo qui dans un de ses poèmes les plus célèbres magnifie le geste ancien du semeur...

Et Aujourd'hui même si le mot a changé, c'est l'agriculteur qui menace de s'éteindre à son tour.

L'agriculture est pourtant essentielle dans notre monde moderne. C'est elle qui nourrit les hommes et qui leur apporte des goûts, des saveurs... **Elle nous permet de vivre et nous fait aimer les plaisirs de la vie.** Ces cinquante dernières années, la part des dépenses en produits alimentaires dans notre budget est

passée de 24 à 14 %. Une dure résolution en temps de crise ?

Ce métier ancien est frappé de plein fouet par la mondialisation, la baisse des coûts de production : comment l'agriculture française pourrait-elle survivre face à la concurrence de nombreux pays où les coûts sont dérisoires ?

La France ne peut renoncer à une agriculture de qualité. Pour ma part, j'apprécie d'acheter des produits locaux et de faire fonctionner cette économie de proximité. Acheter des légumes, des fruits, de la viande issus de productions locales, permet de soutenir nos paysans qui se soucient de la qualité de leurs produits.

Alors peu importe le qualificatif qu'on leur donne. Qu'ils se disent Paysan, agriculteur, travailleur de la terre, exploitant... **Le temps est venu de dire si nous voulons sauver nos agriculteurs pour en refaire des paysans au sens noble du terme.**

Alors peu importe le qualificatif qu'on leur donne. Qu'ils se disent Paysan, agriculteur, travailleur de la terre, exploitant...

Le temps est venu de dire si nous voulons sauver nos agriculteurs pour en refaire des paysans au sens noble du terme.

Barbara NOURRY
Maire



Être « Paysan » aujourd'hui, le plus beau ou le dernier des métiers ?

un patrimoine qu'il leur faut conserver et pérenniser coûte que coûte. C'est le métier où l'on recense le plus de suicides, une dure réalité...

Bien que le Larousse qualifie de Paysan « une personne vivant à la campagne de ses activités agricoles », leur « disparition » programmée a bel et bien commencé par le vocabulaire. Les hommes de la terre ont accepté qu'on cesse de les appeler paysans...

Le paysan est du pays ; l'agriculteur est de partout.

Le paysan fait partie du paysage ; l'agriculteur l'exploite.

Pays, paysan, paysage... Autant de mots qui ont encore tout leur sens à Saint-Mars-du-Désert. En mettant ces mots de côté, on a voulu « moderniser » et « instaurer » un nouveau mode de vie et

PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 MARS 2016

1) Attribution des marchés pour l'extension du Restaurant Scolaire.

Engagement d'une procédure adaptée sur la base de l'avant-projet définitif présenté par le cabinet BCF Architecte.

Le coût estimé de cette opération s'élève à 659 000 euros HT.

Le Conseil Municipal, sur proposition de la commission compétente, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer les marchés comme suit :

Lot	Corps d'état	Entreprise	Montant du marché HT
1	VRD ESPACES VERTS	GUILLOTEAU TP	34 790 €
2	GROS ŒUVRE	BOISSEAU	104 900 €
3	CHARPENTE METALLIQUE ET BOIS BARDAGE BOIS	MARTIN	23 000 €
4	COUVERTURE ETANCHEITE	RICHARD MARC ET FILS	29 000 €
5	MENUISERIE EXTERIEUR ALUMINIUM	ALPHA MENUISERIES	49 500 €
6	MENUISERIES INTERIEUR BOIS	SUBILEAU	24 000 €
7	CLOISONS SECHES	TERTRIN	36 645.30 €
8	FAUX PLAFONS	PLAFISOL	17 000 €
9	REVETEMENTS DE SOL – FAIENCE	CIAN	61 697.41 €
10	PEINTURE	ETS HILAIRE	7 500 €
11	PLOMBERIE SANITAIRE y compris option 4 (ballon ECS)	EGM	38 577.51 €
12	CHAUFFERIE GAZ – VENTILATION option 5 CTA de marque variatée et option 6 détecteur autonome	LUCATHERMY	153 080.28 €
13	ELECTRICITE	EVOLIA	59 576.28 €
14	EQUIPEMENTS DE CUISINE	EQUIP SERVICE	51 000 €

2) Appel à projets Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local.

Sollicitation d'une subvention pour la mise aux normes des équipements publics prévus dans l'agenda d'accessibilité, dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement local.

3) Appel à projets Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local – Bourg Centre

Sollicitation d'une subvention pour les deux projets suivants :

- construction de la salle de convivialité ;
- mise aux normes et accessibilité des équipements publics dans le cadre des ADAP.

PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 MARS 2016

2) Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal.

Modification de l'article 2 concernant le lieu du déroulement des séances du Conseil Municipal qui se tient désormais dans la salle du conseil de la Mairie ainsi que l'article 7 concernant le nombre de membres des commissions municipales.

4) Budget Principal 2016.

a) Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015.

Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015 représentant un excédent de fonctionnement de 1 137 689.97€.

b) Subventions 2016 (voir tableau p.5)

Tableau subventions associations

c) Fixation des taux d'impôts directs.

Revalorisation des taux d'imposition directs (taxe foncière sur le non bâti, taxe foncière sur le bâti, taxe d'habitation) de 0,50 %.

d) Vote du budget

Adoption du budget primitif 2016 qui se résume comme suit :

- Section de fonctionnement, en dépenses et en recettes pour un montant de 4 589 994 €
- Section d'investissement, en dépenses et en recettes pour un montant de 3 834 118 €.

5) Budget Annexe Assainissement 2016.

a) Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015.

Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015 représentant un excédent de fonctionnement de 231 786.28 €.

b) Vote du budget

Adoption du budget primitif 2016 qui se résume comme suit :

- Section d'exploitation : 398 511 €
- Section d'investissement : 574 655 €

6) Budget Annexe « Lotissement La Noé Frais » 2016.

Adoption du budget primitif 2016 pour un montant de 155 418 €

7) Crédits pour les fournitures scolaires 2016.

Vote des crédits pour les fournitures scolaires fixé à 33.61€ par élève.

8) Modification du tableau des effectifs.

Modification des effectifs municipaux dans le cadre de la réorganisation des services.

10) Convention Réseau ERDF - Longrais.

Convention avec le SYDELA, concernant l'amélioration de la distribution publique énergétique électrique ; pour la mise en place d'un poste de transformation sur le domaine public au lieu-dit

Longrais. La parcelle mise à disposition du SYDELA a une surface de 14.20 m² issue de la division parcellaire du domaine public, actuellement en cours d'enregistrement auprès des services du cadastre.

11) Extension AEP – Aménagement du centre bourg – Pôle Médical.

Travaux d'extension du réseau d'eau potable, concernant la création d'une voie nouvelle (voie Malraux) ainsi que la desserte d'un pôle médical.

12) Convention EDENN.

Convention pour le suivi sanitaire de l'Erdre navigable 2016, liée à une refonte du protocole sous la gouverne de l'Agence Régionale de la Santé.

• ZOOM SUR LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

En 2016, c'est plus de 58 000 € qui seront versés pour le fonctionnement des Associations.

Encore une fois, le Conseil Municipal a pu apprécier la bonne

gestion des associations. Les bénévoles peuvent compter sur le soutien et l'accompagnement de la municipalité pour leurs actions et leurs projets.

ASSOCIATIONS	Montant	Observations
ADMR	250,00	
ADT (aide à domicile)	250,00	
Association sanitaire apicole 44	100,00	
ADAR	250,00	
Prévention routière	100,00	
Entraide Avenir (anciennement ADV44, veuves civiles)	115,00	
APF (association des paralysés de France)	50,00	
France ADOT (don d'organe)	50,00	
Vie libre	50,00	
AFFAIRES SOCIALES	1 215,00	
Dojo Marsien	750,00	
Hand Ball club Marsien	600,00	2 coupes
JASCM Badminton	1 000,00	14 coupes et 6 trophées
JASCM Basket	750,00	2 coupes et 2 trophées
JASCM Danse	2 200,00	dont 600€ de subvention exceptionnelle
JASCM Football	1 500,00	4 coupes et 4 trophées
SMCTT Tennis de table	600,00	3 coupes
Tennis club	500,00	
VTT Club Marsien	800,00	4 coupes et 1 trophée
Amicale Paletiste	350,00	dont 350€ de subvention exceptionnelle 8 coupes et 2 trophées
ASSOCIATIONS SPORTIVES	9 050,00	

ASSOCIATIONS	Montant	Observations
JASCM Musique	4 000,00	2 coupes
Les Ailes de l'Ouest	450,00	
Les Amis du livre	350,00	3500€ de livres
Les matinées récréatives	250,00	
Musique Inter Mars	800,00	
Art Démon	750,00	dont 750€ de subvention exceptionnelle
Histoire et mémoires de SMDD	2 000,00	dont 2000€ de subvention exceptionnelle
ASSOCIATIONS LOCALES	8 600,00	
CGRS	Estimé 27 300,00	0,42 € /repas
CGRS	4 113,00	
APE écoles publiques	3 850,00	4 coupes
APEL	2 422,00	
AFFAIRES SCOLAIRES	37 685,00	
AFDMLA	1106.82	
ADICLA	729.30	
CAUE	160,00	
DIVERS	1 996.12	
TOTAL GENERAL	58 546.12 €	

état civil

Naissances

Etàn VILLEGAS	3 janv
Tyler HARDY	11 fév
Nathan CARIOU	12 fév
Lexie GUÉMAS	14 fév
Noémie CALVEZ	18 fév
Tiago MARTIN	9 mars
Louison HENRI GASNIER	10 mars
Antonin DEBRAY LACROIX	12 mars
Anna BLOURDE	19 mars
Lénaïs CHAPELAIS	30 mars

Décès

Madeleine ROUSSEL née PAGEAU	11 janv
Christophe TISON	21 mars
Jean-Louis BASTARD	6 avr

Mariage

Pierre-Yves DRHOVIN et Géraldine MAHAUT	19 fév
---	--------

ATTENTION !

Dans le cadre des travaux du cœur de bourg,
les commerçants de votre marché vous retrouveront
PLACE JEAN MOULIN
Tous les mercredis du mois de Mai
et le mercredi 1^{er} Juin 2016



Budget 2016

Laisser la plus belle de nos empreintes



Lors du Conseil Municipal du 8 mars dernier, les élus ont voté le budget 2016.

Tout comme en 2015, le budget 2016 prend en compte les éléments de contraintes budgétaires et permet dans le cadre d'une gestion saine et rigoureuse des finances de la ville, la mise en œuvre des actions du programme de l'équipe municipale :

- **Préserver le cadre de vie dans le respect du développement durable**
- **Faciliter la vie des familles**

- **Garantir l'accès aux soins pour tous**
- **Construire l'avenir avec des équipements répondant aux besoins de la population**
- **Développer le lien social et le vivre ensemble.**

Pour 2016, et comme les années précédentes les taux d'imposition évoluent de + 0,5 %.

La commune de Saint-Mars-du-Désert voit en 2016, comme toutes les collectivités, se réduire les financements de l'Etat. Toutefois, la commune a bénéficié des mécanismes de péréquation ce qui a permis de stabiliser le budget et de dégager quelques marges de manœuvre. Il est encore trop tôt pour connaître les réelles incidences de la réforme de la Dotation globale de Fonctionnement pour Saint-Mars-Du-Désert.

En 2016, la commune paiera en année pleine la prestation de services à l'intercommunalité dans le cadre de la mise en place d'un service commun pour l'instruction du droit des sols (ADS) et du Conseil en Energie Partagé. Une réflexion est actuellement menée pour la mutualisation de l'informatique et en 2016 la refonte du site internet en partenariat avec l'intercommunalité sera effective.

Tous les secteurs de dépenses ont été analysés pour identifier les sources d'économies potentielles. Les dépenses à caractère général et de personnel sont bien identifiées.



Les sources d'économies pour 2016 seront une nouvelle fois orientées vers :

- la mutualisation des achats
- la renégociation des contrats
- la gestion énergétique des bâtiments
- l'organisation des services municipaux.

Les éléments prospectifs ont confirmé le Plan Pluriannuel d'Investissement de la Commune de Saint-Mars-du-Désert pour les années 2016-2020, Plan validé par les élus du Conseil Municipal. Les principaux investissements sont inscrits ou à inscrire sous la forme d'Autorisations de Programme et de Crédits de Paiement (AP/CP) :

- Extension restaurant scolaire
- Travaux cœur de bourg tranches 1 et 2 dont acquisitions foncières et immobilières
- Rue Julienne David dont giratoire
- Salle de convivialité – associative
- Section rue du 3 août 1944, bourg - calvaire
- Construction multi-accueil
- Médiathèque
- Avenue des Lilas et les impasses du Pont David

Comme à l'accoutumée, il faudra pour chaque investissement mettre les subventions confirmées et attendues pour ce type d'opération (FDSC, DTER, CAF), tout en étant vigilant sur les nouvelles modalités de financements des équipements publics.

Par ailleurs, les premiers éléments prospectifs et les contraintes budgétaires confirment tout l'intérêt, dans le mandat, de tenir compte de recettes exceptionnelles qui viendraient atténuer l'effort de la commune, comme la vente de terrains par exemple. Pour 2016, la vente du terrain pour le pôle médical permettra une recette de plus de 100 000 € pour la Commune.

Enfin, la première convention de préfinancement dans le cadre de la PVR de la rue Julienne David sera exigée en 2016 pour permettre le lancement des premiers travaux du secteur.

Conclusion

Le Budget 2016 est un budget opérationnel et volontariste. Saint-Mars-Du-Désert voit se lancer d'importants travaux d'aménagements urbains tout en maintenant un cadre de vie agréable dans une perspective de développement durable. C'est bien en 2016 que s'engageront les réflexions et les études pour le Saint-Mars-Du-Désert de demain. L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en est l'illustration.

Des finances saines et transparentes, une dette sécurisée qui s'accompagnent d'une gestion financière rigoureuse permettront le maintien des objectifs engagés et définis •



Le budget 2016 en chiffres

Conformément à leur feuille de route, les élus se sont engagés à construire le territoire de demain.

Sont inscrit au budget 2016 :

L'ensemble des crédits budgétaires traduit cette volonté d'assurer une qualité et un cadre de vie à la hauteur des espérances de tous les Marsiens •

■ ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION

- Etude pour la construction d'un multi-accueil : 15 000 €
- Extension du restaurant scolaire : 900 890 €
- Travaux dans les écoles dont informatique : 48 000 €
- Amélioration centre de loisirs : 5000 €

■ ESPACES VERTS ET CADRE DE VIE

- Aménagement du cœur de bourg : 1 103 074 €
- Giratoire et extension réseaux rue Julienne David : 150 000 €
- Travaux de voirie rurale : 100 000 €
- Améliorations cimetière : 8000 €
- Aménagement du Centre Technique Municipal : 20 000 €
- Signalétique des villages : 10 000 €
- Signalétique bâtiments et parkings : 10 000 €
- Etudes hydrauliques et restaurations de mares : 35 000 €
- Cheminement à la Verdière et sentiers de randonnée : 12 000 €

■ SÉCURITÉ

- Rue de la Haute-Noë : 6500 €
- Dispositifs contre la vitesse avenue des Lilas : en cours de chiffrage

LE BUDGET 2016 : L'ESSENTIEL EN CHIFFRES

**Budget de fonctionnement 2016 :
4 589 994€**

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses et les recettes concernant les services offerts quotidiennement à la population

Fixation des taux des impôts directs locaux 2016 : +0.5%

	2016
Taxe d'habitation	32,87%
Taxe foncière bâti	32,87%
Taxe foncière non bâti	77,80%

Pas de recours à l'emprunt en 2016.

Un taux de désendettement à 5,40 ans au 31 décembre 2015.

Un programme d'investissement à hauteur de 3 834 118€ dont 1 137 292 € de restes à réaliser (dont travaux secteur Verdière et Anna de Noailles).

Les budgets annexes

Budget assainissement collectif : 574 655 € TTC d'investissement

Budgets « lotissement la Noë Frais » : Chaque budget retrace l'acquisition, la viabilisation et la revente à des particuliers de terrains destinés à la construction : 155 478 € HT de fonctionnement

Le budget 2016 en chiffres (suite)

■ ASSAINISSEMENT

- Création réseau rue Cadaran : 67 000 €
- Schéma Directeur des Eaux Pluviales : 30 000 €
- Etudes réseaux d'eaux usées : 40 000 €

■ CULTURE

- Etude de programmation pour le projet de médiathèque : 20 000 €

■ VIE ASSOCIATIVE et SPORTIVE

- Subventions aux associations : 58 546.12 €
- Maîtrise d'œuvre pour la création de la salle de convivialité S.Desormeaux : 16 730 €
- Réhabilitation Espace André Malraux dont changement mobilier, écran et vidéoprojecteur : 90 000 €
- Améliorations équipements sportifs : 20 000 €

■ ACCESSIBILITE ET PATRIMOINE BÂTI

- Rue de la Haute-Noë : 6500 €

■ ACTION SOCIALE

- Budget alloué pour le CCAS : 30 560 €



LA MUTUALISATION

En 2016, la Commune mutualisera avec Grandchamp-des-Fontaines pour le renouvellement des tables et chaises de l'Espace Malraux. Une autre forme de travail en commun pour des économies d'échelles.

ZOOM

Un programme d'investissement à hauteur de 3,8M€ pour 2016

Des opérations de grande ampleur pour la commune tout en préservant l'avenir.

Questions

Questions/Réponses

à Jean-François CHARRIER, 1^{er} Adjoint à la voirie, à l'environnement et à l'agriculture et à Frédéric BOISLEVE, Adjoint au patrimoine et à la maîtrise de l'énergie. Ces deux adjoints pilotent les principaux budgets de la collectivité. St-Mars-Actualité leur donnent la parole pour mieux comprendre leurs délégations et la complexité budgétaire associée.

Comment s'est passée la préparation budgétaire 2016 ?

● **M. Charrier:** Tout d'abord nous avons anticipé l'impact budgétaire des travaux du cœur de bourg qui sont très importants financièrement après ceux de la Verdière. Ce chantier qui a démarré est complexe et nous demande une grande attention aussi bien pour les élus que pour les services. Nous savons d'ores et déjà que les années 2017 et 2018 seront des années pour achever les travaux du cœur de bourg. C'est une nécessité et un devoir que de terminer cette opération majeure pour la commune.

Esquisse du cœur de bourg



● **M. Boislève :** Lorsque l'on est élu au patrimoine, on sollicite en amont les différents gestionnaires des équipements municipaux pour définir les besoins et faire des choix. Des arbitrages sont faits par la commission Patrimoine. Face à ces choix, il est vrai que l'extension du restaurant scolaire mobilise des crédits budgétaires. Mais le besoin est là et réel pour nos enfants. Les entreprises sont mobilisées pour ce chantier également complexe où il nous faut travailler en site occupé avec des délais relativement serrés.

A quoi faut-il s'attendre en 2016 à côté des grands projets de la Commune ?

● **M. Charrier :** Nos choix budgétaires sont assumés. Certes, il y a des investissements majeurs, mais nous avons priorisé toutes nos actions et surtout nous avons veillé à maintenir tous nos autres engagements : programme de travaux pour la voirie rurale, travaux de sécurité dans les secteurs ciblés, entretien des fossés et des accotements, signalétique, rue Julienne David... Tous ces projets seront portés par la commission voirie, commission de terrain à l'écoute des Marseiens.

● **M. Boislève :** Nos arbitrages faits nous avons pu concentrer nos efforts sur le maintien du patrimoine en essayant de répartir au mieux nos crédits selon les demandes et les besoins avérés. Nos priorités se tournent vers les écoles et l'espace André Malraux. Par ailleurs, en 2016 nous commencerons la mise aux normes de nos établissements recevant du public dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité.

En quoi le budget 2016 prépare-t-il l'avenir ?

● **M. Charrier :** Nous continuons à regarder devant et en 2016 des études seront menées pour les projets de réhabilitation de la rue Julienne David et de l'avenue des Lilas.



Jean-François Charrier



Frédéric Boislève

Même si ces projets demanderont du temps pour leur réalisation, il nous faut les préparer dans la concertation. Par ailleurs, en 2016 nous axerons nos efforts sur l'assainissement, en matière d'eaux pluviales et d'eaux usées, car dans la perspective de transfert de compétences à la Communauté de Communes, nous devons bien connaître nos réseaux et les dimensionner aux besoins futurs.

● **M. Boislève :** En 2016, il est évident que nous allons préparer et prévoir les besoins de demain. Des études concrètes seront menées pour la création de la salle de convivialité à S. Désormeaux, la construction d'un multi-accueil et le projet de médiathèque, dans le cadre du plan pluriannuel d'investissements. Par ailleurs, nous commençons à regarder de près l'ensemble de nos bâtiments historiques pour bien les diagnostiquer et imaginer leur devenir (salle du patronage, bâtiments jardins du presbytère).

Budget 2016 de la tranche 1 des travaux du cœur de bourg : **1 103 074 €**

Budget 2016 extension restaurant scolaire : **900 890 €**



Ce dossier dédié à l'agriculture vous permettra de prendre conscience de la diversité et de la richesse de notre agriculture, de mieux connaître ces passionnés, de saisir l'importance du lien entre producteurs et consommateurs et pourquoi pas de susciter de nouvelles vocations...



De gauche à droite : Julien AURAY, Laurent MARTIN, Jérémy MARTIN, Alain OUVARD, Jacques RIPAUT, Pierre RETIER, Jean-Sébastien NICOL, Isabelle ORIEUX, Guénolé TUAL, Coline VAN LIERDHE, Lilian BAUDOUIN (stagiaire), Claude ORIEUX, André LEBOT, Jean-François GREGOIRE, Christophe GUERIN, Mickaël FREMONT, Janick BREDIN, Bruno DUPAS, Benjamin LEBOISSETIER (apprenti), Jean-François CHARRIER, Benoit HUBERT (salarié CUMA)

L'agriculture au cœur du territoire

Ils sont notre fierté, ils sont nos racines, ils œuvrent chaque jour par passion et vocation, nos agriculteurs ont tout notre respect et notre soutien.

Ces hommes et ces femmes s'investissent dans leur travail afin de produire des aliments pour nourrir les populations, mais aussi les gens d'ailleurs, et faire grandir et prospérer notre territoire par des activités de loisirs agricoles et de production de végétaux. Ces hommes et ces femmes ont à cœur la transmission de leurs valeurs et de leur savoir-faire. Il arrive régulièrement lors de rencontres avec des producteurs qu'on mentionne le désintéressement des gens

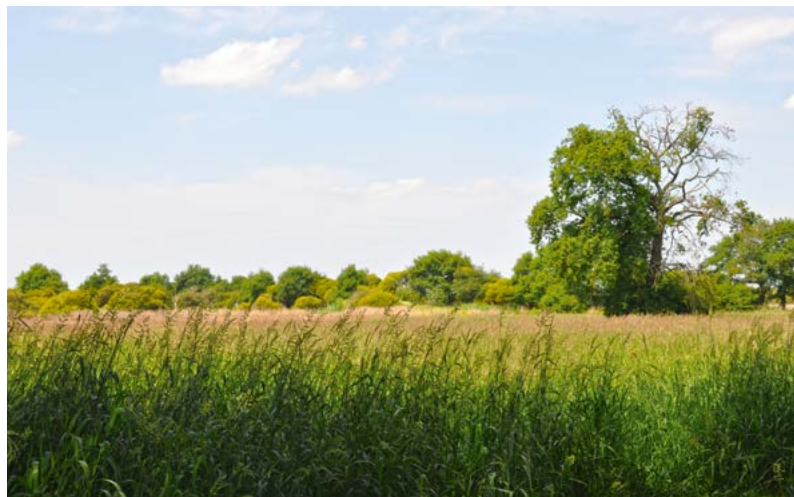
pour l'agriculture et l'absence de reconnaissance ressentie par les producteurs en regard du travail énorme qu'ils accomplissent chaque jour. Le dossier que nous vous proposons montre des gens fiers, compétents et travailleurs. Des producteurs de toutes générations, hommes et femmes, en contact à la fois avec le vivant et les nouvelles technologies, conscients et soucieux de leur environnement et de la qualité des produits qu'ils mettent en marché. La terre nourrit et produit seulement si quelqu'un la cultive. L'agriculture qui a forgée Saint-Mars-Du-Désert est toujours bien vivante et moderne.

1/ Un territoire qui préserve ses terres agricoles

Au-delà du rôle premier d'approvisionner en alimentation les populations, l'agriculture interagit dans la vie du territoire auprès de nombreux acteurs. En cela, elle est la pierre angulaire de notre territoire. C'est d'ailleurs tout l'enjeu du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). L'agriculture assure de nombreux rôles dans la vie et le développement de Saint-Mars-du-Désert : approvisionnement en denrées alimentaires et non alimentaires, entretien et façonnage des paysages, gestion des ressources (eau, sol, biodiversité, patrimoine génétique), enrichissement et préservation du patrimoine culturel.

► La place de l'agriculture dans le territoire

Si la Commune de Saint-Mars-du-Désert est aujourd'hui comme de nombreuses communes la deuxième couronne nantaise, marquée par le développement de sa fonction résidentielle, elle reste, **forte de ses 3046 ha**. Un territoire pour une grande partie dévolu à l'activité agricole. **La zone agricole dans son ensemble couvre 2037 Ha**, soit 67 % de la surface de la commune de Saint-Mars-du-Désert.



Au niveau intercommunal, l'occupation du territoire par les espaces à vocation agricole sont très variables en fonction de l'urbanisation et du milieu naturel (boisements homogènes, marais, ...). Les espaces agricoles et ruraux représentent 40 480 hectares, soit 81,8 % du territoire d'Erdre et Gesvres dont 27 500 hectares de prairie (66 %). **À Saint-Mars-du-Désert, 30 exploitants agricoles sont recensés sur le territoire communal, dont 21 à temps plein •**

► Les principales productions agricoles

La Commune bénéficie d'un territoire attrayant et varié (bocage, marais, boisements, ...).

La pérennité des paysages, façonnés par le travail de la terre, est assurée par le maintien de cette activité patrimoniale. La prépondérance de l'activité agricole sur ce territoire montre le véritable caractère rural de la commune, qui se



doit d'être conservé. A Saint-Mars-du-Désert, les agricultures sont variées.

• Production laitière

La Commune de Saint-Mars-du-Désert comptabilise 13 ateliers de production de lait dont 7 spécialisés et 6 mixtes :

- 4 exploitations pratiquent l'élevage de la viande bovine et du lait,
- 2 exploitations ont un élevage de volaille et d'élevage de vaches laitières.

Le quota moyen est de 277 000 litres environ.

• Viande bovine

Trois ateliers de viande bovine sont comptabilisés sur la commune, avec 68 vaches allaitantes et 110 taurillons.

• Autres

D'autres activités agricoles sont localisées sur la commune, il s'agit de :

- 2 ateliers porcins (120 truies et engraissement),
- 2 ateliers avicoles (800 m²),
- 3 pépinières horticulteurs,
- 1 maraîcher,
- 1 ferme équestre •

2/ Les agriculteurs Marsiens : L'amour de la terre et des valeurs à partager

Les agriculteurs sont emplis de belles valeurs : solidarité, partage, entraide... ils savent travailler ensemble, s'épauler pour toujours avancer. Ce sont des entrepreneurs volontaires

prêts à former les plus jeunes d'entre nous qui sont attirés par l'agriculture, des entrepreneurs dont nous avons tous besoin. **Les connaissez-vous bien ?**

► Agriculteurs : plus qu'un métier, une vocation

Jérémy et Laurent MARTIN sont maraîchers, Jean-François GREGOIRE et Christophe GUERIN sont polyculteurs et éleveurs.

St Mars Actus est parti à la rencontre de ces hommes pour qu'ils vous parlent de leur métier qu'ils exercent avec action et passion •

interview

Questions/Réponses

avec Jérémy et Laurent MARTIN, maraîchers

Pouvez-vous nous expliquer votre activité, ce que vous faites et quelle filière agricole vous avez choisi ?

● **Laurent et Jérémy Martin :** Nous travaillons en tant que maraîchers à Saint-Mars-du-Désert. Nos grands-parents ont créé l'entreprise en 1966 et depuis, elle est reprise de génération en génération. Actuellement, nous cultivons 17 hectares de terre avec essentiellement des radis, de la mâche et différentes variétés de salades. Nous produisons également des oignons bottes, des aubergines et des épinards. La plus grosse période saisonnière va du mois d'Avril jusqu'à Novembre.

Depuis quand exercez-vous cette activité ? Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ?

● **Laurent Martin :** J'ai commencé à travailler sur l'exploitation en 1999 avec mes parents. Jérémy m'a rejoint en 2009. Depuis nous gérons en binôme les terres. Ce qui nous plaît dans notre métier, c'est l'amour de la terre, de la culture et des légumes. Nous sommes bercés dedans depuis tout petit en aidant nos parents et il nous semblait évident d'en faire notre métier.

Quels sont vos principaux acheteurs ?

● **Laurent Martin :** Nous utilisons tous les circuits de distribution en notre possession, aussi bien court que long. Un tiers de nos clients viennent directement à l'exploitation récupérer leurs commandes et le reste de nos ventes



Laurent et Jérémy MARTIN

s'effectuent au MIN (Marché d'Intérêts National) pour des grossistes et des détaillants de marché. Nous alimentons également des restaurateurs et des magasins comme le Super U de Nort sur Erdre ainsi que le « Jardin de Sophie », qui est destiné pour la population Marsienne et ses alentours.

● **Jérémy Martin :** Nous sommes des producteurs indépendants. Chaque matin, nous récoltons en fonction de la quantité de légumes commandés afin de proposer quotidiennement des produits frais. Nous gérons tout le commerce, depuis la plantation et les semis jusqu'à la vente des produits.

Pouvez-vous nous décrire une journée typique de votre métier ? A quelle heure commencez-vous à travailler, quelles tâches devez-vous faire ?

● **Laurent Martin :** Un jour sur deux, notre journée débute pour l'un de nous à 3h du matin au MIN de Nantes pour

effectuer les livraisons. Une fois la vente terminée, nous revenons sur l'exploitation vers 9h pour aider à la récolte des légumes.

● **Jérémy Martin** : De 2 personnes l'hiver, nous embauchons jusqu'à 18 saisonniers de mi-avril à mi-novembre. Pendant que l'un est au MIN, l'autre embauche avec le personnel à 7h30. Nous récoltons tous ensemble les salades dès le matin afin de garder leur fraîcheur. Ces dernières sont ensuite lavées et mises dans des chambres froides. Une fois ce travail terminé, chacun part en équipe ramasser les autres cultures. Deux à trois fois par semaine, nous effectuons des plantations et des semis. Notre journée se termine aux alentours de 18h30.

L'hiver a plutôt été doux, est-ce que ces changements de temps affectent votre travail ?

● **Laurent Martin** : Il est vrai que cette année l'hiver a été très doux. Le maraîchage comporte des cycles de cultures courts et différents temps de pousse selon les saisons. Par exemple, les radis poussent en 2 mois l'hiver et en 20 jours l'été. Ces changements climatiques ont entraîné une surproduction de mâche cet hiver dûe au manque de froid ce qui a abouti à une récolte précoce.

Dans l'exercice de votre métier, voyez-vous des différences entre aujourd'hui et à la date où vous avez commencé à l'exercer ?

● **Laurent Martin** : Le travail de maraîcher a beaucoup évolué depuis plusieurs années. Il y a désormais une mécanisation pour les tâches difficiles, comme la couverture des plantations l'hiver. Toutes nos récoltes et le conditionnement restent néanmoins manuels. Notre travail est nettement plus confortable et moins physique qu'auparavant.

Quelles actions de développement durable avez-vous mis en place au sein de votre exploitation ?

● **Jérémy Martin** : Depuis plusieurs années, nous recyclons nos déchets tels que les bâches des tunnels, les



Les cultures extérieures

sacs d'engrais, etc. Nous nous approvisionnons localement pour les emballages et les matières premières de nos cultures. Enfin, pour protéger le cours d'eau du Saint Médard qui passe juste en bas de l'exploitation, nous avons mis en place des bacs décanteurs pour filtrer l'eau en amont du ruisseau.

Comment imaginez-vous l'avenir du maraîchage à Saint-Mars-du Désert? Quels sont vos projets ?

● **Jérémy Martin** : Actuellement, nous travaillons en culture raisonnée et traitons notre terre uniquement en cas de besoin. Récemment, l'acquisition de grands tunnels, pour nos cultures de radis, nous permettent de maîtriser tous les paramètres de production (aération, climat, suppression des produits de traitement, ...) sur nos légumes. Ces aménagements sont l'avenir du maraîchage et nous souhaitons les développer dans les années à venir.

● **laurent Martin** : Nous assurons à ce jour la traçabilité de tous nos légumes sur lesquels des analyses sont effectuées chaque année. Notre exploitation est suivie par le CDDM, Comité Départemental de Développement Maraîcher, qui assure le bon développement des légumes produits sur nos terres. En 2018, le lancement de la charte éco phyto en France visera à réduire progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires tout en maintenant une agriculture économiquement performante et de qualité. Pour répondre à cette charte, nous effectuons déjà des rotations de cultures qui pourraient être améliorées en doublant notre surface exploitable et ainsi faire de l'engrais vert pour une culture plus naturelle •



Dans les tunnels



Les bottes de radis prêtes à être commercialisées

zoom sur

une exploitation laitière Marsienne

Interview de

Jean-François GREGOIRE et Christophe GUERIN

Pouvez-vous nous décrire en quelques mots votre exploitation ?

● Notre exploitation est un GAEC (groupement d'exploitation en commun) fondé le 01 Janvier 2008. Nous avons réunis deux exploitations situées au Bois Semé et au Perray à Saint-Mars-du-Désert et nous travaillons avec un apprenti à mi-temps. Actuellement, nous possédons aussi des terres sur Carquefou, ce qui nous amène à une superficie de 256 hectares.

Quels produits produisez-vous ?

● Nous produisons du lait, de la viande et des céréales. L'activité laitière est notre cœur de métier et correspond à 65% de notre chiffre d'affaires. Nous possédons 350 animaux, dont 120 vaches laitières, des génisses et environ 100 mâles. Grâce à nos vaches laitières, nous produisons un million de litres de lait par an.

Nous produisons aussi des céréales, 70 hectares de blé, et 80 hectares de maïs. Nous utilisons le blé et le maïs pour nourrir les vaches laitières (30% du blé, le reste étant vendu). Le maïs est la plante la plus adaptée à notre région et à notre climat pour nourrir le bétail sans beaucoup d'intrants (produits phytos, engrais). Concernant le blé, sa paille sert de litière aux animaux. Le reste de nos terres est constitué de surfaces herbagères pour l'alimentation de tous les animaux de l'exploitation (foin, ensilage, pâturage).

Enfin, une partie de notre chiffre d'affaires se fait sur la vente de viande bovine. Nous vendons les veaux mâles entre 18 et 24 mois.

Nous pouvons dire que l'intégralité des produits de l'exploitation permet de nourrir l'équivalent de 4000 habitants.

Parlons maintenant plus précisément de l'exploitation laitière.

Comment gérez-vous le volume de production ?

● Le volume à produire a d'abord été fixé historiquement (quotas laitiers, 1982). Le 01 Avril 2015, la loi a libéralisé les volumes de production. Nous avons donc décidé d'augmenter le nôtre. En 2015, nous avons produit 1 042 000 litres de lait. Toute notre production est commercialisée à la laiterie d'Ancenis, TERRENA, coopérative qui l'analyse puis le revend. Cette année, 890 000 litres de lait ont été vendus sur le marché français et le reste a été exporté. Le volume de production est fixé par la laiterie. Nous n'effectuons aucune vente en directe. Les collectes de lait s'effectuent tous les deux jours par camion réfrigéré. Le lait est conservé à 3.8 degrés et son prix est fixé en fonction de sa qualité.

Pouvez-vous m'expliquer le fonctionnement du robot de traite ?

● Nos deux robots de traite ont été notre premier investissement. Ils ont pour but de permettre à une personne seule de gérer le cheptel le week-end. Actuellement, ils nous permettent de traire en moyenne 100 vaches laitières par jour. Il faut savoir qu'une vache doit faire un veau avant de produire du lait. Une vache fabrique donc du lait pendant 10 mois de l'année, les deux derniers mois étant consacrés à la gestation.

Sa production journalière est de 32 litres de lait en moyenne. Bien évidemment, les vaches doivent passer 3 à 5 fois par jour par le robot afin d'arriver à cette quantité. L'accès au robot est libre : les vaches peuvent circuler librement entre la traite, le couchage et l'alimentation. Durant la traite, celles-ci reçoivent une alimentation liée à la quantité de lait produit.

Une fois la traite terminée, les informations sont envoyées sur ordinateur. Cette étape est cruciale car elle nous permet d'obtenir une analyse précise de chaque vache (production de lait et évolution,



Jean-François GREGOIRE et Christophe GUERIN



Une vache produit 32 litres en moyenne de lait par jour

nombre de passages, quantité de concentré). Cet investissement nous a permis d'améliorer nos conditions de travail et d'obtenir une meilleure qualité de vie.

Quelles sont vos missions quotidiennes ?

● Tous les matins, nous commençons par vérifier la traite et le bon fonctionnement des robots (même si nous sommes reliés à ceux-ci par alarme téléphonique). Ensuite nous

nourrissons les vaches et les veaux. Enfin nous prenons du temps pour tous les soins prodiguer aux animaux. Le reste du temps, nous semons et récoltons les céréales pour nourrir le cheptel..

Quelles sont les qualités nécessaires à la profession ?

● Il faut tout simplement aimer ce métier ! Un agriculteur doit à la fois être travailleur et gestionnaire afin de bien maîtriser les dépenses et les recettes de l'exploitation. En effet, beaucoup d'argent et de postes financiers sont à gérer pour sortir un salaire. De plus, il est important d'être polyvalent, nous pouvons à tout moment passer des soins des animaux à la mécanique, la plomberie, la maçonnerie...

Il faut aussi aimer travailler dehors quelque soit le temps, prendre plaisir à voir et accompagner les plantes dans leur croissance. Enfin, malgré les apparences, il est aussi nécessaire d'aimer le travail en équipe avec tout ce que cela implique: un agriculteur moderne travail de plus en plus en Gaec, en CUMA ou en partenariat avec des voisins •

► Entraide et solidarité : l'exemple de la CUMA

Un bel exemple : La CUMA du Beau Temps

Créée en 1964, la **CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole)** est une société coopérative dont le but consiste à l'utilisation en commun du matériel agricole. Chaque adhérent agriculteur possède du capital social et participe aux décisions de l'évolution de la CUMA (1 homme = 1 voix)

Les agriculteurs ont, depuis longtemps maintenant, l'habitude de travailler et d'acheter du matériel en commun. La CUMA leur permet de pérenniser et d'optimiser le travail d'équipe dans un contexte économique où l'accroissement de la compétitivité est devenu fondamental. Elle permet à tous les agriculteurs d'acheter et d'obtenir en commun du matériel de pointe et compétitif au meilleur prix. Elle est aussi un lieu d'échange, de contact et de convivialité entre eux.



Le siège de la CUMA

Le président et les employés de la CUMA



A Saint-Mars-du-Désert, 24 adhérents font partis de la CUMA du beau temps.

Cette entité existait déjà du temps des battages de l'après-guerre et fête en 2016 ses 52 ans. Au début, elle n'était composée que d'agriculteurs Marsiens. Au fil du temps, les agriculteurs de la commune ont su s'ouvrir aux autres pour pérenniser leurs exploitations et développer leur activité.

LA CUMA regroupe de nombreux agriculteurs aux activités diverses (production laitière, viande bovine, élevage de lapin, de porc...) mais avec un besoin commun : **obtenir du matériel compétitif**. Ces adhérents viennent pour moitié de la commune de Saint-Mars-du-Désert les autres arrivent des communes voisines telles que le Cellier, Mauves sur Loire, Carquefou, ou encore Couffé.

La CUMA du Beau Temps fait aujourd'hui le bonheur de ses adhérents. « *Pour que la CUMA fonctionne, le rapport humain et la convivialité sont primordiaux. On vient à la CUMA pour travailler ensemble et échanger sur nos différentes expériences. Nous sommes tous des Cumistes, c'est un véritable état d'esprit* » assure Gwenaël JUTEAU, président de la CUMA du Beau Temps. L'entente entre les agriculteurs est indispensable, notamment pour le planning d'utilisation des matériaux lors des périodes de travaux des champs. Tous les adhérents sont tributaires du temps et doivent définir des tours et des jours d'utilisation précis pour satisfaire l'ensemble des agriculteurs.

2 salariés travaillent en CDI au sein de la CUMA du beau temps et accompagnent les agriculteurs dans leurs travaux. Cette année, la CUMA a investi dans un semoir et un nouveau tracteur, pour répondre à la demande de ses membres. Une chose est sûre, à la CUMA du beau temps, les agriculteurs y viennent par plaisir •



Du matériel de pointe indispensable aux besoins des agriculteurs

3/ Du producteur au consommateur Marsien : une autre façon d'acheter

Les circuits courts font désormais bel et bien partie du vocabulaire des consommateurs, le made in « Saint-Mars-Du-Désert » existe, le saviez-vous ?

Envie de manger plus frais et de consommer local, de connaître l'origine des aliments et la façon dont ils sont produits, ... Nombreuses sont les raisons qui poussent les consomma-

teurs à chercher de nouvelles façons d'acheter, ainsi que les producteurs qui cherchent à valoriser leur production et à diversifier leurs circuits de vente.

Le jardin de Sophie et la ferme du Pâtis Pigeaud proposent des produits au plus près de chez vous..

La vente directe à Saint-Mars-du-Désert : une autre façon d'acheter

Un travail en famille !

Quand Nadège, l'épouse de Jérémie s'occupe de l'administratif de l'EARL MARTIN, Sophie, l'épouse de Laurent gère « Le Jardin de Sophie » qu'elle a créé en Mai 2010 sur le site de l'exploitation.

C'est un magasin de vente directe aux particuliers de légumes produits sur place ainsi que de nombreux autres fruits et légumes de saison, épicerie fine, fleurs coupées issus principalement de la région. Fleuriste de métier Sophie confectionne également des corbeilles de fruits, paniers garnis, compositions de fleurs adaptées pour toutes les occasions ! •



L'étal du Jardin de Sophie



Les créations florales de Sophie

De la viande locale !

La ferme du Patis Pigeaud certifiée en Agriculture biologique, élève des bovins de race Hereford. Cette race a comme caractéristique d'être rustique, sa viande savoureuse est d'une grande tendreté. Les vaches vivent en plein air, elles consomment de l'herbe, des fourrages ainsi que des céréales produites sur l'exploitation. La production est uniquement vendue en direct à la ferme sous forme de colis de 5kg. Au mois d'octobre et novembre il est proposé la vente de porcs élevés en plein champs à la ferme •



Les bovins de la ferme du Patis Pigeaud

4/ Les filières locales : un enjeu pour le restaurant scolaire

Faciliter l'accès des consommateurs de la restauration collective publique aux productions issues de ses circuits est l'un des objectifs du Programme national pour l'alimentation. La Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP) a par ailleurs ajouté cet objectif à ceux d'introduire dans les repas des produits de saison, des produits à faible impact environnemental, ou sous signes de qualité et de l'origine (Label rouge, AOC, IGP...).

L'approvisionnement local est devenu un enjeu majeur pour les territoires. La restauration collective n'échappe pas à cet enjeu et cette exigence prend tout son sens pour la production des repas de nos jeunes enfants. En favorisant la proximité et la qualité, à Saint-Mars-Du-Désert, le Comité de Gestion du Restaurant Scolaire (CGRS) s'est engagé dans cette voie pour une alimentation saine des petits Marsiens •



Les élèves au restaurant scolaire



Des petits Marsiens qui aiment la planète...

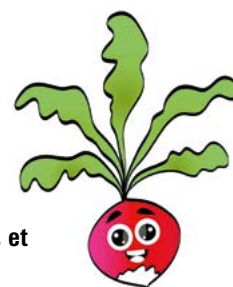
ET SI JE ME CONSTRUISAIS MON PROPRE POTAGER !

Faire un potager est une activité très ludique. Elle permet d'apprendre comment bien se nourrir pour être en bonne santé, et quels sont les meilleurs moyens de protéger l'environnement.

Avec l'aide d'un « grand » je construis mon potager de la taille d'un bac à sable où je pourrais planter fleurs et mini légumes.

A l'aide de mon petit arrosoir, d'une mini bêche, d'une binette et d'un plantoir je sème, j'arrose et je récolte mes radis dans mon jardin.

Bon appétit !





Durant la période des travaux, les accès aux commerces seront toujours possibles.

Afin de vous guider au mieux lors des travaux, des déviations internes sont mises en place par l'avenue des Lilas, les rues Julienne David, de la Tourmentinerie et Anna de Noailles.

Pour les riverains impactés, la collecte des déchets sera mise en place sur cette période selon les informations transmises par la Communauté de Communes compétente en la matière •

← Un chantier rendu délicat avec les nombreux réseaux en sous sol

ZOOM sur

les travaux du cœur de bourg

Les réseaux...une histoire de tuyaux.

Vous ne le savez peut-être pas mais les travaux actuels sont relativement complexes. Refaire, dévier et créer de nouveaux réseaux souterrains demande une coordination sans faille entre les différents acteurs et une bonne connaissance des réseaux qui se faufilent sous les routes... Electricité, gaz, eau potable, eaux usées, téléphonie, éclairage public...tous ces réseaux dont vous avez besoin dans votre vie quotidienne se croisent, se superposent parfois, c'est pour cela que cette phase de travaux est délicate.

Sachez que les équipes sont à pied d'œuvre pour tenir les délais. Tous les mardis après-midi une réunion de chantier permet de faire un point sur l'avancée des travaux avec les différents concessionnaires et gérer les aléas qui peut survenir.

En tous les cas merci de votre compréhension •



← Réunion entre les acteurs du chantier



↑ Sous la route...

Centenaire de la Première guerre mondiale

La vie agricole et les réquisitions en 1916

Avril 1916, le soleil perce, les beaux jours reparaissent. L'arrivée du printemps agite le bourg de Saint-Mars-du-Désert. L'eau de l'hiver s'est enfin retirée, les champs sont prêts à être labourés puis ensemencés. Mais les soucis des jours ordinaires et ceux des temps de guerres sont bien différents et la commune manque cruellement de bras pour assurer ce labeur de saison. La situation devient délicate. M. Ganuchaud, maire de la commune, est assailli de courriers officiels illustrant la vive inquiétude des pouvoirs publics face au risque de pénurie. « *M. le ministre de l'Agriculture s'est préoccupé des conditions dans lesquelles il y avait lieu de préparer la prochaine campagne agricole et de diriger les efforts des populations rurales* », annonce le sous-préfet. Les ordres s'entassent, les conseils et les circulaires en la matière s'accumulent et se contredisent parfois. Ainsi, suivant l'une de ces nombreuses requêtes préfectorales, le conseil municipal de Saint-Mars-du-Désert met en place un Conseil d'action agricole, composé de cinq cultivateurs et présidé par le maire. Jean Grégoire du Pont-David, Pierre Blanchet de la Poissonnière, Joseph Lebot de la Bistière, André Lebeau de la Tressoudière et Pierre Rouaud de la Déchausserie ont mission d'organiser le travail agricole et d'assurer la culture de toutes les terres. Il faut relever la production, il en va du salut de la France. « *Des travaux de ces comités, le gouvernement attend un résultat fécond* », écrit le préfet de Loire-Inférieure. La tâche n'est pas mince, voire ingrate, puisque ces hommes ont le devoir de faciliter les moyens de procurer des engrais, des semences, des animaux de travail, des machines, de la main d'œuvre, des aides financières, à l'ensemble des cultivateurs de la commune, alors que sévit la guerre. Ils doivent, en outre, accepter à titre de mandataire bénévole, la direction des travaux de culture pour les terres des soldats mobilisés.

À la Bistière, par la porte à deux vantaux, Joseph Lebot âgé de 45 années se tracasse de l'ouvrage à accomplir : les labours d'abord, assurés par un attelage encorné puisque les juments ont été réquisitionnées. Viendront bientôt les semailles de l'orge, les plants de choux, de betteraves, de tubercules, puis le temps des fenaisons et l'opération délicate de charroyer l'ensemble. Et les hommes manquent décidément, qui pour rebattre le soc des charrues, qui pour ferrer les roues et les sabots, qui pour aider au chargement délicat des tombereaux... Certes, Joseph Lebot peut encore compter sur son fils, alors que deux de ses frères, Henri et Jean, sont au front. Les épouses et les mères sont là, actives et courageuses. Certaines reçoivent des distinctions honorifiques pour récompenser leur dévouement. « *Aucune mesure ne serait plus juste car les vaillantes paysannes qui assurent nos récoltes,*

accomplissent leur besogne avec une abnégation sans bornes » rapporte le journal Le Miroir. Les écoliers sont également enrôlés les jeudis et durant les vacances scolaires. Les emplois du temps sont adaptés, aménagés pour l'exploitation des fermes. La vie continue ainsi, facilitée par un réseau de solidarité.

Le 10 avril 1916, Saint-Mars-du-Désert accueille sa foire annuelle. Les bestiaux s'alignent, les vaches Maine-Anjou meuglent, les bistrots s'encombrent, et les habitants parlent de cette terrible guerre. Quelques semaines plus tard se tient celle de Nort-sur-Erdre dont un journaliste local note : « *La foire Saint-Georges a été très importante. La température clémente à laquelle nous n'étions pas habitués avait attiré un très grand nombre de promeneurs. Les bestiaux nombreux se sont vendus dans de bonnes conditions* ».

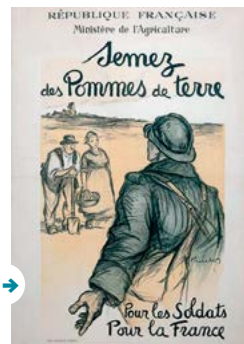
Alors que le conflit se prolonge indéfiniment, les réquisitions pèsent de plus en plus sur les paysans marsiens. Rien n'échappe aux autorités, tout est recensé savamment : le bétail, le grain, les pommes de terre, la paille ou le foin, les surfaces cultivées ou emblavées. Olivier Pageau de Longrais doit livrer aux autorités 200 kilogrammes de pommes de terres – le prix d'achat fixé étant inférieur au coût de production. Louis Bodineau de la Chasserie fournit sa paille, tandis que Pierre Blanchet remet ses barriques de vins rouges. L'administration militaire réclament le quart de la récolte et délèguent des représentants pour inspecter, c'est-à-dire goûter, le vin de la commune. Jugées impropres à la consommation des soldats, certaines barriques sont refusées comme celle de Jean Lefièvre de la Farinière. Georges Ganuchaud planifie les sollicitations mais les demandes sont nombreuses comme celle-ci : « *Par ordre de l'intendance, veuillez réunir au bourg de Saint-Mars-du-Désert, 20 têtes de bétail. Ci-inclus un ordre de réquisition, veuillez demander gendarmes pour assister à nos opérations* ». Le front dévore plus que les surplus et ne laisse rien aux civils à l'arrière.

Le quotidien est rude, moins difficile qu'en ville cependant. Les prix flambent, la pénurie s'accroît. Accablées de restrictions, de charges, et d'obligations, les familles de paysans d'ici endurent et se résignent. Le système d'aides et d'allocations, l'entraide, le secours communal, permettent d'éviter la misère dans les foyers de certains mobilisés. Et cette guerre qui n'en finit pas... •

À suivre...

Anthony Rio

Sources : Arch. Départ. De Loire-Atlantique, Arch. Municip. De Saint-Mars-Du-Désert, Mémoires de Louis Boislève (Arch. Privée)



Affiche →

Culture

► Hors-saison : les prochains rendez-vous de votre saison culturelle

Vendredi 13 mai

« Létée »

Stéphane Jaubertie Et compagnie
Tout public dès 9 ans.

Théâtre et vidéo

Vendredi 13 mai à 20h (durée 50 minutes)

Espace des Bruyères à Héric

Infos et réservations : 02 28 02 22 52

www.hors-saison.fr / Tarif : 5 € •



Samedi 21 et dimanche 22 mai

« Es-tu là ? » Karin Serres

Cie Entre chien et loup
Tout public dès 7 ans.

Parcours spectacle

Samedi 21 et dimanche 22 mai - Départs en continu de 14h à 17h (parcours d'environ 1h)

Départ de l'Ancienne salle du Conseil à Vigneux-de-Bretagne

Infos et réservations : 02 28 02 22 52

www.hors-saison.fr / Gratuit •

Dimanche 5 juin

« Bernache »

Cie La Grosse Situation
Tout public dès 10 ans.

Randonnée-spectacle

Dimanche 5 juin 2016 à 10h30

Départ de la Base nautique de Mazerolles à Sucé-sur-Erdre

Prévoir pique-nique et chaussures de marche - Parcours de 8 km (environ 4h)

Infos et réservations : 02 28 02 22 52

www.hors-saison.fr / Tarif : 5 € •

Infos pratiques / Hors-saison

Tarif unique de 5 € par personne, enfant ou adulte

Programmation, information et billetterie :

www.hors-saison.fr ou au 02 28 02 22 52



Urbanisme

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) :

Aménager le territoire avec vous !



Le PLUi va fixer les grandes orientations d'aménagement du territoire de la Communauté de Communes, et, comme les PLU communaux, déterminer le droit à bâtir pour l'ensemble des 12 communes d'Erdre & Gesvres. Il concerne tous les habitants de l'intercommunalité. Qu'il s'agisse de logements, d'équipements, de services, de transports ou de préservation d'espaces

naturels, il est essentiel que vous puissiez donner votre avis sur l'évolution de votre commune, mais aussi de votre bassin de vie intercommunal. C'est pourquoi, Erdre & Gesvres a lancé un vaste programme de concertation avec un seul objectif : vous permettre de vous exprimer sur l'aménagement que vous imaginez pour votre territoire d'ici 2030 !

BIMBY : DES CONSEILS GRATUITS POUR FAIRE ÉVOLUER VOTRE PARCELLE

La Communauté de Communes a décidé d'expérimenter le concept « Bimby » (Build in my Backyard). Cette démarche de consultations individuelles groupées permet de conjuguer service offert aux habitants, écoute, et meilleure valorisation des secteurs déjà construits pour éviter d'urbaniser plus que nécessaire.

Vous êtes propriétaire d'une maison individuelle dans ou à proximité du bourg ? Vous réfléchissez à la vente d'une partie de votre parcelle ? Vous voulez réhabiliter votre logement ? Faire une extension ? Pour franchir le pas ou avancer dans votre réflexion, venez rencontrer gratuitement, pendant une heure, un architecte pour construire votre projet, et découvrir avec lui, et à l'aide d'une maquette 3D, les possibilités d'évolution de votre parcelle.

Ce dispositif permettra également à la Communauté de Communes de mieux connaître les besoins et projets des habitants et de les inscrire dans le futur PLUi •

Rendez vous de 9h à 19h le :

• Vendredi 3 juin : Mairie de Saint-Mars-du-Désert

Participation sur inscription au 02.28.02.25.22 – plui@cceg.fr

Plus d'info sur la démarche Bimby et le PLUi www.cceg.fr

Pour toute demande concernant un terrain privé, merci d'adresser votre courrier à l'attention du Président

> au siège de la Communauté de Communes

1, rue Marie Curie - PA La Grand'Ghaie
44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES

> ou par mail plui@cceg.fr



► Semaine du développement durable Du 01 Juin au 08 Juin 2016

PROTÉGER ET PARTAGER

À l'occasion de la semaine du développement durable et pour faire écho à la future création de son Agenda 21 communal, la Municipalité propose une semaine d'animations autour du thème "Protéger et partager" pour comprendre les enjeux et les applications concrètes du développement durable dans notre quotidien.

En partenariat avec des associations locales et les services municipaux, les Marsiens pourront participer tout au long de la semaine à un programme haut en couleurs avec des activités ludiques et gratuites, pour toute la famille.

MERCREDI 01 JUIN 2016

Animation Marché - Place Jean Moulin

De 8h30 à 12h30, venez déguster sur le marché des jus de fruits et légumes frais, réalisés avec des produits locaux. Lors de votre venue, un pot de Jard'inpot vous sera offert. La meilleure récolte sera récompensée. D'autres surprises vous attendent, venez nombreux !



Marché

Ateliers récup et jardinage – ALSH La Verdière à 13h45

Les enfants du centre de loisirs accompagnés des Aînés confectionneront des jeux et des objets de décoration uniquement avec les matériaux recyclés. Ils pourront aussi s'amuser autour des ateliers jardinage mis en place lors de cet après midi.

Inscription obligatoire en Mairie pour les Aînés (20 places disponibles)

SAMEDI 04 JUIN 2016

Enquête policière - 14h00 - Espace André Malraux

Activité insolite à découvrir en famille. Vous partirez avec la célèbre agence de détectives nantaise Corto Loisirs à la recherche d'indices, filatures, énigmes et expériences diverses. Votre but ? Déjouer un complot qui se trame et retrouver une machine du futur qui recycle les déchets.

Enquête scénarisée à partir de 7 ans.

Inscription obligatoire en Mairie (30 places disponibles)

Départ de l'enquête à 14h00



Jau de piste

LUNDI 06 JUIN 2016

Art floral - 19h00 – Salle Cadaran

Passionnés de loisirs créatifs ?

Nous vous proposons de participer à un atelier d'art floral!

Le matériel et les fleurs vous seront fournis, et vous repartirez avec votre composition.

Inscription obligatoire en Mairie (15 places disponibles)



Art floral

MERCREDI 08 JUIN 2016

Pique Nique intergénérationnel

Pour clôturer cette belle semaine, les enfants du centre de loisirs partageront un pique nique suivi d'une après midi jeu en compagnie des Aînés à l'espace vert Martin DUPAS.

Inscription obligatoire en Mairie pour les Aînés

Tous les ateliers sont sur inscription.

Vous pouvez vous inscrire en Mairie,

par téléphone au 02 40 77 44 09

ou par courriel : communication@saintmarsdudesert.fr

Toutes les activités sont gratuites.



Pour sa 2^{ème} Édition, la semaine sans télé a remporté un franc succès.

De plus en plus de familles viennent se détendre et s'amuser avec la programmation de la commission culture. Merci encore une fois de nous avoir fait confiance.

A l'année prochaine



Animations lors de la Semaine Sans Télé

Enfance -Jeunesse

Inscription rentrée 2016/2017 et pérennisation de l'association CGRS (COMITE DE GESTION RESTAURANT SCOLAIRE)

Vous allez recevoir début juin dans les cartables de vos enfants le dossier d'inscription pour la rentrée 2016/2017, nous vous demandons de le compléter lisiblement, si vous avez changé de RIB de bien le remettre avec le dossier qui sera à déposer ou à envoyer par courrier au restaurant scolaire : impasse St Martin 44850 SAINT MARS DU DESERT.

TOUS LES DOSSIERS ARRIVES APRES LA DATE BUTOIR VERRONT L'ADHESION TRIPLER DE MONTANT.

Nous rappelons que les membres du CGRS sont des parents d'élèves BENEVOLES.

Notre rôle est d'assurer le suivi financier de l'association et

l'encadrement des 11 personnes, qui travaillent à la préparation des repas et qui sont en charge du service.

Après 5 ans passé au sein de l'association la présidente actuelle souhaiterait vraiment qu'un ou deux nouveaux parents rentrent dans le bureau pour la remplacer, afin de pérenniser la structure et continuer à offrir des repas élaborés sur place, gage de meilleure qualité pour nos enfants, que des plats préparés en cuisine centrale, expédiés à la cantine et réchauffés à l'heure du repas ; et de garder un prix du repas abordable pour tous.

Le CGRS invite donc toute personne intéressée à nous contacter par mail à l'adresse cgrs@wanodoo.fr .

Enfance - Jeunesse

Les inscriptions, c'est le moment !

MODALITÉS D'INSCRIPTION À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GEORGE SAND (DU CP AU CM2)

1/ Se rendre à la mairie avec :

- un justificatif de domicile
- le livret de famille
- le certificat de radiation de l'enfant

La mairie vous remettra une fiche d'inscription.

2/ Contacter la directrice de l'école, M^{me} Pageaud, de préférence par mail pendant les vacances, pour l'avertir de l'inscription.

Dans le mail, précisez vos coordonnées, le prénom, le nom

de l'enfant, sa date de naissance et la classe où il sera inscrit.

M^{me} Pageaud vous répondra pour convenir d'un rendez-vous.

Adresse mail : ce.0440860w@ac-nantes.fr

3/ Le jour du rendez-vous, apporter à l'école :

- la fiche d'inscription donnée par la mairie
- le certificat de radiation de l'enfant
- la photocopie de son carnet de vaccination (carnet de santé, pages des vaccinations) •

► Transport scolaire : jusqu'au 17 juin pour inscrire vos enfants !

Afin de préparer la rentrée scolaire 2016-2017 dans les meilleures conditions pour les 4 400 élèves qui empruntent chaque jour les cars pour se rendre jusqu'à leur établissement, les dossiers d'inscription et de réinscription doivent être retournés à la Communauté de Communes avant le 17 juin 2016.

Une première inscription

Les dossiers seront à retirer à la Mairie de votre domicile début mai. Les nouvelles inscriptions peuvent impliquer une modification des circuits pour la prochaine rentrée. C'est pourquoi, nous vous demandons de nous retourner le dossier dûment rempli avant le 17 juin 2016.

Pour les réinscriptions...

Les dossiers vous sont envoyés directement par courrier fin avril. Vous n'aurez qu'à confirmer ou modifier les informations indiquées, signer et renvoyer le tout par courrier à la Communauté de Communes avant le 17 juin 2016.

Il sera toujours possible d'annuler l'inscription ou de la modifier après le Conseil de classe de fin d'année ou avant la rentrée.

Des tarifs mieux ajustés

Le tarif du transport scolaire sur Erdre & Gesvres varie en fonction du quotient familial. Cela permet d'ajuster le coût du transport en fonction des ressources et de la composition de la famille. Cette année, pour renforcer cette progressivité, Erdre & Gesvres ajoute



Transport scolaire

trois nouvelles tranches à la grille tarifaire. Davantage de familles bénéficieront d'un tarif ajusté tout en préservant l'équilibre budgétaire du service transport. **Une attestation de quotient familial sera à joindre obligatoirement à votre dossier, pensez-y !**

Faites vos démarches ssur www.cceg.fr

Dès le 4 mai, vous pourrez effectuer vos inscriptions et réinscriptions en ligne sur www.cceg.fr. Vous serez dirigés vers le portail du Département et pourrez remplir en ligne la fiche d'inscription ou de réinscription de vos enfants. Vous avez jusqu'au 15 juin pour effectuer vos démarches en ligne.

EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE : DEMARRAGE DES TRAVAUX

Nous y sommes !

Début Mai, les travaux d'extension du restaurant scolaire ont démarré. Ce chantier durera environ 8 mois. Il permettra au CGRS de bénéficier d'une nouvelle cuisine fonctionnelle et adaptée, et aux enfants de pouvoir se restaurer dans des locaux agrandis et rénovés sur le plan acoustique notamment. Jusqu'à la fin de l'année scolaire, la cuisine actuelle fonctionnera et les repas seront assurés sur site.

Les travaux intérieurs commenceront dès le début du mois de juillet afin que les salles de restauration soient livrées pour la rentrée de septembre.

La municipalité et le CGRS se sont mis en ordre de marche pour faciliter le déroulement des travaux tout en maintenant l'activité de la restauration scolaire •



Esquisse du restaurant scolaire

ECOLE SAINT-MARTIN

KERMESSE

SUR LE THÈME : LES PRÉNOMS DANS LES CHANSONS

★ ECOLE ★
Saint Martin

DIMANCHE 5 JUIN

SAINT MARS DU DESERT

12h REPAS CHAMPÊTRE

14h DÉFILÉ DES DANSEURS

15h DÉBUT DE LA 1^{RE} SÉANCE DES ENFANTS

19h COCHON GRILLÉ

NOMBREUX STANDS ET JEUX

REPAS COCHON GRILLÉ + MENU ENFANT

SUR PLACE OU A EMPORTER
Réservation : Tél. 02 40 77 44 19

Michel BAYER
RÔTISSERIE AU FEU DE BOIS

www.michelbayer.com



← Patricia CORGE, responsable du RAM

Le printemps est de retour au RAM

Pour fêter le printemps, nous avons mis en avant les activités jardinières et les plantations potagères.

A la bibliothèque, les animations des "heures du conte" autour des livres proposés par Mauricette et les comptines avec les « tabliers à histoires » ravissent les enfants. Courant avril, nous nous lancerons également dans la plantation de graines ! Avis aux parents des enfants participant aux ateliers du RAM, prévoyez un peu de place dans le jardin, vous pourrez planter, arroser et entretenir ce petit coin de verdure avec vos enfants !

La belle saison s'annonce donc de belle façon.

Le RAM vous accueille également pour toutes vos démarches relatives à l'accueil de vos enfants sur les temps de permanences administratives. N'hésitez pas à le contacter au 06 74 71 13 94.

A bientôt ! •



Jeu extérieur →

TAP Philippe Corentin

Le développement durable s'invite à l'école

• Projet « Tous solidaires ! »

Les Temps d'activités pédagogiques (TAP) permettent aux ATSEM de l'école Philippe Corentin de proposer des activités, à tour de rôle, et avec différents groupes d'enfants. Elles ont différents projets qu'elles mènent sur plusieurs mois avec pour thème « les 4 saisons ». Différents ateliers sont en cours de réalisation et concernent les domaines suivants :



• L'art floral : réalisation de composition florale + Confection d'un décor en lien avec le projet d'école sur le salon du livre « le petit chaperon rouge »

← Réalisation d'art floral



↑ Réalisations des enfants

- Jeux de mots : selon les saisons, les enfants ont fabriqué et joué aux mots croisés
- Jardinage : réalisation de petits Pot de fleurs



↑ Activité art floral

- Danse : création d'une chorégraphie sur une comptine bien connue des enfants, avec confection de déguisement
- Les enfants participent activement. Ils apprécient de manipuler différentes matières et de pouvoir apprendre autrement •

Sensibilisation des petits Marsiens à la prévention routière



↑ Ecole George Sand

L'éducation routière des enfants est une mission essentielle. La Prévention Routière est donc venue à Saint-Mars-du-Désert le lundi 18 Avril pour sensibiliser et apprendre aux enfants des classes de CM2 (G. Sand et St Martin) à maîtriser l'environnement de la rue et à se déplacer en toute sécurité sur le chemin de l'école. Les enfants ont pu ainsi découvrir la rue, ses règles mais aussi ses pièges et ont appris à se déplacer en sécurité de manière interactive : fonctionnement d'un giratoire, circulation en

suivant les différentes priorités, traversée d'un carrefour ... Ils sont également incités à s'interroger sur la signification des pan-

neaux et les feux (couleurs, formes ...) ou encore à écouter les différents bruits de la rue •



↑ Ecole St Martin

Vie associative

► Vie culturelle

Ecole de Musique

L'audition des élèves de l'Ecole de Musique de Saint-Mars du-Désert s'est déroulée Vendredi 25 Mars Salle André Malraux sous la coupole de la nouvelle Présidente M^{lle} Carole Frémont, assistée de Véronique Jubeau-Blanc, professeur de piano et d'Antoine Borie, professeur de guitare. Les classes d'ensemble : Flûte / Xylophone/ Piano ont ouvert le concert. De très beaux duos Piano / Chant, 4 mains au Piano, Guitare ont aussi été mis en place. La classe de guitare nous a présenté un sextuor !

Le saxophone a été représenté par Alice Bomers avec une interprétation de la Panthère Rose ! Cette audition s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.



Auditions

Nous attendons pour le **spectacle de fin d'année** la représentation de l'ensemble des instruments : Batterie, Flûte Traversière, à Bec, Saxophone, Violon, Guitare et Piano. Elle se déroulera le Vendredi 24 Juin 2016 à 20 h30 •

» Pour toutes informations :

Tél : 06 32 66 06 36 ou 07 86 99 72 43 - mail : jascm.musique@laposte.net - jascm-musique.asso-web.com/



← Les membres du bureau de la JASCM Musique

L'école de Musique de Saint Mars du Désert vous présente son nouveau bureau

Annie Pidoux, Présidente de la JASCM depuis Septembre 2015 et membre du bureau depuis de nombreuses années, nous a annoncé son départ de l'association. Au nom de tous les musiciens nous la remercions pour son engagement au sein de l'école.

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue Vendredi 18 Mars 2016, le bureau de la JASCM s'est enrichi de 2 nouveaux membres :

- M^{lle} Carole FREMONT, élève pianiste a été élue Présidente de la JASCM
- M^{me} Alice BOMERS, élève saxophoniste a été élue Trésorière Adjointe.

Nous remercions généreusement ces 2 bénévoles de soutenir l'association et de venir nous aider.

Le bureau se compose donc : (de gauche à droite sur la photo)

Alice Bomers, Stéphanie Hélye, Nadia Rochefeuille, Carole Frémont, Séverine Glouzouic et Claudine Joubert.

Durant le mois de Mai et Juin, l'école de musique OUVRE SES PORTES aux curieux.

N'hésitez donc pas à venir découvrir nos différents instruments, nos classes de solfège et notre atelier créatif •

» Tél 06 32 66 06 36 ou 07 86 99 72 43

mail jascm.musique@laposte.net - jascm-musique.asso-web.com/

► Vie sportive

L'AMBAD organise son tournoi découverte annuel le 28 mai 2016 à la salle Sylvain Désormeaux. Venez-vous amuser en famille et entre amis dans la bonne humeur et la convivialité.

Tournoi en double et ouvert à tous (1 licencié -1 non-licencié ou 2 non-licenciés), participation de 2 euros par joueur.

Début du tournoi jeunes (10/15 ans) : 13h-17h

Début du tournoi adultes : 17h30

Nombreux lots et tombola

Restauration sur place •

» Pour s'inscrire : Contacter Christophe (06.77.21.59.88)

ou Mikael (06.71.56.61.62)

Par mail : ambad.smd@gmail.com

Venez découvrir le Badminton au...

Tournoi DECOUVERTE
de l'Association
Marsienne de Badminton

Le Samedi 28 Mai 2016
à partir de 13h

Complexe sportif Philippe TOUZOT
Salle Sylvain DESORMEAUX,
à St-Mars-Du-Désert

Tournoi en double, ouvert à tous !
(2 non licenciés, ou 1 licencié et 1 invité)
■ 13h-17h : Tournoi Jeunes 10-15 ans
■ 17h30 : Tournoi Adultes

Restauration sur place :
Sandwichs, Grillades, Boissons, Gâteaux

Participation 2€ par joueur (Tombola)

Pour s'inscrire :
- Appeler Christophe (06.77.21.59.88) ou Mikael (06.71.56.61.62)
- par mail : ambad.smd@gmail.com
- via notre site : <http://a-m-bad-e-monsite.com>

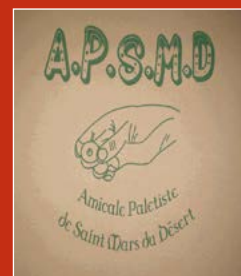
Date limite des inscriptions le **18 mai 2016**

Organisé par l'Association Marsienne de Badminton

Fête de la Saint Jean

Concours de Palet Retraite aux flambeaux - Feu d'artifice

L'Amicale Paletiste vous invite le Samedi 25 Juin 2016 à fêter la Saint-Jean à 21h30 au Complexe Sportif Ph. Touzot •



Vie sportive

PLANNING DES RANDONNEES DU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2016 MARS A PIED

RAPPEL Point de rendez-vous : Rendez vous à 8H45 au parking Salle Sport de la Verdrière pour un départ à 9H00 •

» Renseignements complémentaires :

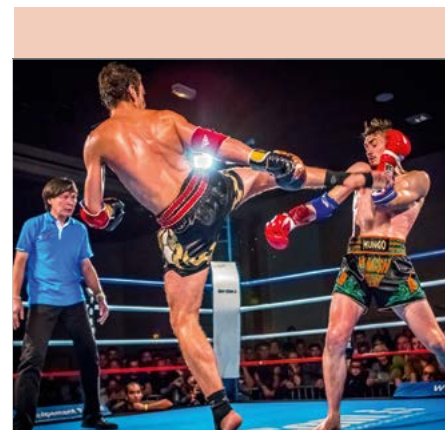
Pascal ALEAU au 02 40 29 63 74

ou Serge RAYNAUD au 06 85 40 53 81

ITINERAIRES PREVUS EN MAI 2016					
Dimanche	01/05/2016	Carquefou - Les Bords de l'Erdre	10 kms	9 kms	Dép Port Jean
Dimanche	01/05/2016	Teille - Randonnée Libre-10 et 20 Km-Inscription 8 h au plan d'eau de Teillé			
Mardi	03/05/2016	Liré - Sur les Traces de Du Bellay	12 kms	8 kms	
Jeudi	05/05/2016	Pannecé - Randonnée Libre - Inscription Salle des Loisirs Pannecé			
Dimanche	08/05/2016	Liré - Sur les Traces de Du Bellay	12 kms	8 kms	
Dimanche	08/05/2016	Oudon - Randonnée Libre -10 -18- 25 Km à partir de 7H30 Salle Polyvalente			
Mardi	10/05/2016	Le Cellier - St Méen	8 kms		
Dimanche	15/05/2016	Le Cellier - St Méen	8 kms		
Mardi	17/05/2016	St Mars-du-Désert - Le détour des Moulins	12 kms	9 kms	
Dimanche	22/05/2016	Saint Gildas de Rhuys - Sortie Annuelle	14 kms		Pique-nique
Mardi	24/05/2016	Oudon - La Vallée du Havre	13 kms	8 kms	
Dimanche	29/05/2016	Oudon - La Vallée du Havre	13 kms	8 kms	
Mardi	31/05/2016	Moisdon La Rivière - Les Forges	12 kms	7,3 kms	

ITINERAIRES PREVUS EN JUIN 2016					
Dimanche	05/06/2016	Moisdon La Rivière - Les Forges	12 kms	7,3 kms	
Mardi	07/06/2016	Drain - Circuit du Bocage	11 kms	8 kms	Pique-nique*
Dimanche	12/06/2016	Drain - Circuit du Bocage	11 kms	8 kms	
Mardi	14/06/2016	Champtoceaux - Parcours Médiéval	8,5 kms	6,9 kms	
Dimanche	19/06/2016	Champtoceaux - Parcours Médiéval	8,5 kms	6,9 kms	
Mardi	21/06/2016	Barbechat - La Divatte	12 kms	9 kms	
Dimanche	26/06/2016	Barbechat - La Divatte	12 kms	9 kms	
Mardi	28/06/2016	Le Cellier - Les Coulées	9,5 kms	7 kms	

*Prévoir Tables & Chaises



L'association FULL CONTACT MARSIEU - HT MUAY THAI organise le 21 MAI 2016 à 20h00 salle Audrey le Morvan à Saint-Mars-du-Désert un gala international FRANCE - MAROC où les combattants se rencontreront dans différentes disciplines comme le muay Thai, le kick boxing, le k1 et le full contact. Il y aura aussi des démonstrations de jiu jitsu brésilien et de grappling. Ce gala sera l'occasion d'un échange sportif et culturel entre les 2 pays.

L'entrée sera de 10€ •

» Réservation sur internet possible

JASCM FOOTBALL



JOURNÉE FESTIVE

A partir de 10 heures

- Grande parade dans le centre ville avec joueurs, joueuses, sponsors, fanfare Inter-Mars et groupe écossais Naoned & District Pipe Band.
- Restauration sur place (midi et soir*).
- Exposition.
- Animations, jeux gonflables, bulles de foot, retransmission des matchs du championnat d'Europe.
- Matchs entre nos équipes jeunes, les équipes des communes voisines, nos « vieilles gloires », nos vétérans, nos loisirs et nos seniors.
- Match de gala avec notre équipe féminine.

* restauration le samedi soir sur réservation



Festivités

55 ans en 2016

Les conscrits se réuniront pour fêter leur 55 ans, le 1^{er} et 2 octobre 2016.

Le programme s'établit ainsi :

Le 1^{er} octobre 2016

- RDV à 13 h à Noirmoutier (prévoir le pique-nique et les boissons),
- 15h Rallye découverte de Noirmoutier,
- 19 h Restauration et hébergement à Barbâtre.

Le 2 octobre 2016

- Petit-Déjeuner,
- Pêche à pied sur le Gois,
- Pique-Nique,
- Concours de boules.

Réservez dès à présent la date.

Une invitation vous sera adressée, cependant si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Jean-Alain MINIER au 06 11 68 43 60,
Jean-Noël LEBERT au 07 81 18 85 60
Bruno, Jean-Alain, Michel, Christian, Jean-Noël,
Jean-Marc, Rosanne, et les autres....vous accueilleront avec plaisir •

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vos Artisans et Commerçants membres de l'AIM vous invitent, pour la 8^{ème} année consécutive, à célébrer la Fête de la Musique avec la traditionnelle Sardinade.

le vendredi 17 juin 2016 à partir de 19H.

Espace vert Martin DUPAS (derrière l'école Philippe CORENTIN)

De nombreux groupes ont répondu présent. Si vous souhaitez également y participer, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de M^{me} CEBRON (06 33 68 04 50).

Retirez dès maintenant vos tickets repas chez vos artisans commerçants membres au tarif : adulte 9,50 € enfant 7 € •



Une petite réunion aura lieu le 14 Mai pour se retrouver pour nos 75 ans autour d'un bon repas d'amitié.

Une réponse est souhaitée pour le 9 Mai aux numéros suivants :

» 06 79 52 74 04 - 02 51 12 17 73 - 02 40 29 61 87 •

LES CONGÉS PAYÉS FÊTENT LEUR 80^{ÈME} ANNIVERSAIRE !

Voilà une bien belle occasion de célébrer cette avancée sociale dont nous profitons encore tous aujourd'hui.

Le week-end du 21 et 22 mai 2016, vous allez vivre les événements de 1936 en accéléré :

Samedi, à partir de 14h30, venez manifester avec nous (et en tenue des années 30) au grand défilé de l'époque qui nous amènera au lieu des festivités, impasse Martin Dupas, à côté de la bibliothèque.

Assistez aux derniers débats de l'Assemblée nationale, la loi passe, et ensuite on fait la fête !

Dans une ambiance années 30, découvrez l'exposition 1936, flânez au marché d'Art, dansez au son d'un orgue de barbarie, et installez-vous pour la première fois sur la plage de Saint-Mars-du-Désert !

- Samedi soir, à partir de 19h30, goûtez au cochon grillé (sur réservation) et chantez, guinchez avec nous au bal populaire !
- Dimanche, découvrez les tubes de l'été de 1936 jusqu'à nos jours, participez aux jeux et compétitions à l'ancienne, bougez au rythme de la fanfare folle et profitez encore de la plage !
- Samedi soir : Menu Cochon sur réservation avant le 7 mai au 06 89 04 19 41 Sandwichs sur place
- Dimanche midi : Galettes-saucisse et sandwichs sur place
- Tout le week-end : Bar - Plage - Expo - Marché d'Art - Jeux anciens Performances - Musique - Animations - Surprises •

» 06 32 96 51 39 - artdemo@orange.fr - facebook.com/artdemo.stmars



Vie économique

Chambre d'hôtes "La maison de Baptiste"

Notre site de chambre d'hôtes change ! Désormais, vous pouvez nous retrouver via le lien suivant :



» www.maison-baptiste.fr
21 village de Longrais
44850 St Mars du Désert - FRANCE
tél 02 40 77 48 25 •

LA FERME DU PÂTIS PIGEAUD

Vous invite le **vendredi 3 juin 2016 de 16h à 20h** au marché du Printemps de la bio, de nombreux producteurs seront présents : viande de bœuf, pain, œufs, fromage de brebis, légumes, vin, miel, produits ménager, plants de légumes, diverses associations, ...
Une structure gonflable pour enfant et une buvette seront proposées •

» **Ferme du Pâtis Pigeaud**



Le jardin de Sophie

À l'occasion de la

FÊTE DES MÈRES



Changement horaires ouverture:

Samedi 28 Mai 2016

De 9h30 à 12h30

14h à 19h

Dimanche 29 Mai 2016

De 9h30 à 12h30

Selon vos envies : Compositions de fleurs, Corbeilles de fruits,
Paniers garnis pour tous les budgets ...
N'hésitez pas à venir vous renseigner ou à passer votre commande à l'avance !

La Bougrière, 44850 St Mars du Désert

Tel : 06 40 14 22 84

Site internet : le-jardin-de-sophie.com



Le repérage de printemps des nids de frelons asiatiques , c'est l'affaire de tous !

Avec l'arrivée du printemps les insectes vont reprendre leurs activités.
Les reines de frelon asiatique

vont débiter également la construction de leur nid. Ce petit frelon à pattes jaunes et de couleur sombre avec un anneau orangé sur son abdomen est un prédateur d'autres pollinisateurs dont notre abeille domestique.

Afin de préserver la biodiversité, de limiter les coûts de destruction des gros nids de fin de saison et de préserver votre sécurité car ce frelon peut être agressif à l'approche de son nid, profitons de nos visites de printemps dans nos jardins pour observer, surveiller : les rives de toiture, les niochirs à oiseaux, les abris de jardins, les cabanes d'enfant, les regards d'eau, les coffrets électriques... Chaque pré-nid détruit, c'est une colonie qui peut atteindre en fin de saison 1500 individus, en moins !

La destruction des nids de frelons asiatiques, c'est l'affaire des spécialistes et Bio'Lut

48 rue du 3 Août 44 – Saint Mars du Désert, est à votre service •

» **Bio'Lut : 06 68 88 62 77 / www.biolut.fr**

« Ne cherchez pas à approcher et à détruire un nid de frelons en pleine saison, vous risquez des piqûres multiples avec des conséquences parfois dramatiques »



Horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Samedi de 9h00 à 12h00 (uniquement état civil)

Contact : 02 40 77 44 09

Correspondants de presse

→ Ouest-France :

Michèle DUPAS
02.40.29.64.02
michele.dupas2@wanadoo.fr

→ Presse Océan :

Alexandra LECOMTE
06.61.02.06.94
a.lecomte@laposte.net

→ **Annonces dans Ouest-France et Presse Océan :**
Infocale.fr

Déchèteries de la CCEG

→ **Communauté de communes Erdre et Gesvres (CCEG)**
www.cceg.fr – contact @cccg.fr
Tél : 02.28.02.22.40 (standard)
ou 08.10.05.10.20
(Service Environnement)

	HORAIRES HIVER*	HORAIRES ÉTÉ*
La Goulière SAINT-MARS-DU-DESERT Tél : 06.14.14.77.58	Mercredi : 14h – 17h Samedi : 9h-12h et 14h-17h	Mercredi : 14h – 18h Samedi : 9h-12h et 14h-18h
Les Dureaux PETIT-MARS Tél : 06.14.14.77.49	Lundi, mercredi et vendredi : 14h – 17h Samedi : 9h-12h et 14h-17h	Lundi, mercredi et vendredi : 14h – 18h Samedi : 9h-12h et 14h-18h
Beau Soleil NORT-SUR-ERDRE Tél : 02.28.24.85.40	Lundi, mercredi et vendredi : 14h – 17h Samedi : 9h-12h et 14h-17h	Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h

* Les changements d'horaires se font en même temps que le changement d'heure national

Collecte des sacs jaunes

→ Encore un doute sur les jours de collecte de vos sacs jaunes ? Repérez-vous grâce au calendrier de collecte 2016 téléchargeable sur le site **www.trivolution.fr**. Vous pouvez également télécharger une version spécifique à votre commune.

Toutes les dates de collecte des sacs jaunes en mai :

- Mardi 10 Mai 2016
- Mardi 24 Mai 2016

Collecte de la ferraille

→ La collecte de la ferraille a lieu à des dates fixes dans toutes les déchèteries d'Erdre & Gesvres, afin d'endiguer les vols de métaux. En dehors de ce planning, la ferraille n'est plus acceptée.

Aussi, pour ne pas multiplier vos déplacements, pensez à consulter le calendrier 2016 des jours de collecte dans les différentes déchèteries, en mairie et sur **www.trivolution.fr**. Vous pouvez aussi apporter votre ferraille auprès d'entreprises de récupération et de recyclage des métaux qui acceptent les particuliers et ainsi obtenir directement une recette.

marché



**Tous les mercredis
du mois de Mai**
de 8h30 à 13 h30
Place André Malraux

ATTENTION !
Déplacement du marché
PLACE JEAN MOULIN
*Tous les mercredis du mois
de Mai et le mercredi 1^{er} Juin 2016*

15 SAMU

17 LA POLICE

18 LES SAPEURS-POMPIERS

112 LES URGENCES EUROPÉENNES

114

LES URGENCES EUROPÉENNES
POUR LES SOURDS ET MALENTENDANTS

3237 PHARMACIE DE GARDE

02.40.29.64.38 ACSIRNE
CENTRE DE SOINS
INFIRMIERS

**Numéros
d'urgence**

MAI 2016

- 8 mai**
10h15
COMMÉMORATION
AFN - UNC - Municipalité
- 21 mai**
CONCOURS OFFICIEL DE PÉTANQUE
Complexe sportif
JASCM pétanque
- 21 mai**
20h
GALA INTERNATIONAL
Salle A. Le Morvan
Full Contact
- 21/22 mai**
80 ANS DES CONGÉS PAYÉS
Espace Vert
Art Démo
- 28 mai**
REPAS
Salle André Malraux
Bien vivre ta différence
- 28 mai**
CHALLENGE PHILIPPE TOUZOT
Complexe sportif
JASCM Pétanque
- 28 mai**
13h
TOURNOI DÉCOUVERTE BADMINTON
Salle Sylvian Désormeaux
Association Marsienne de Badminton

JUIN 2016

- 1 juin**
8h30 - 12h30
ANIMATION MARCHÉ
Place Jean Moulin
Municipalité
- 1 au 8 juin**
SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Municipalité
- 3 juin**
CONCOURS NOCTURNE
Complexe sportif
JASCM Pétanque
- 5 juin**
KERMESSE ECOLE SAINT MARTIN
Espace Vert
OGEC/APEL St Martin
- 11 juin**
CÉLÉBRATION 75 ANS DU FOOT
Complexe sportif
JASCM Football
- 11/12 juin**
CONCOURS CANIN
La Retière
Club Canin
- 17 juin**
19h
FÊTE DE LA MUSIQUE
Espace Vert
AIM
- 18 juin**
FÊTE DES ÉCOLES PUBLIQUES
Espace Vert Saint Martin
APEEP

24 juin
20h30

AUDITIONS
Espace André Malraux
JASCM Musique

25 juin

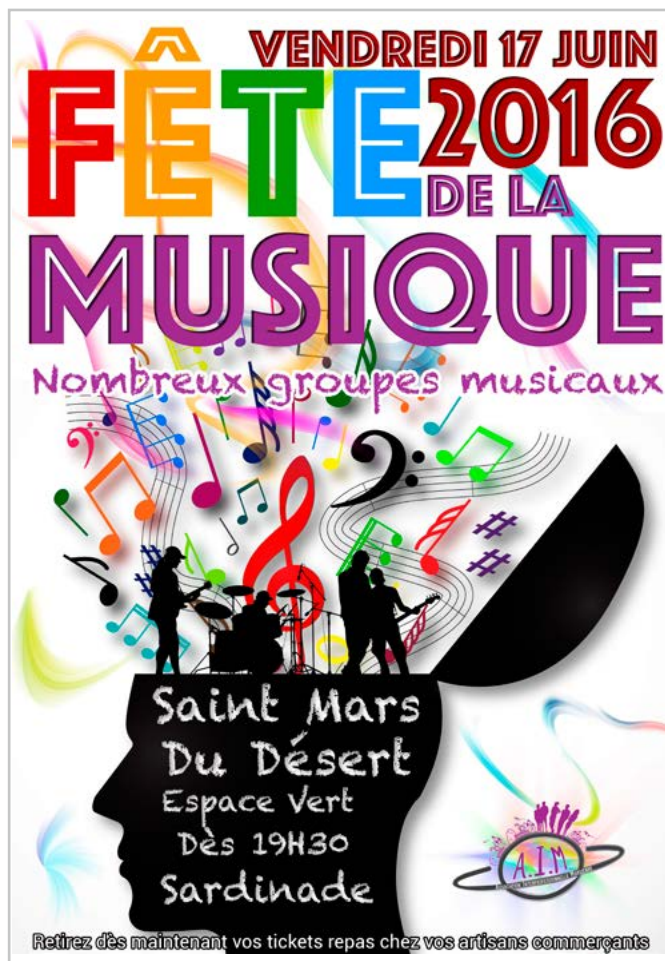
REPRÉSENTATION
Espace André Malraux
JASCM Danse

25 juin

FÊTE DE LA SAINT JEAN
La Hervaudière
Amicale Palétiste

29 juin

REPRÉSENTATION ENFANTS
Espace André Malraux
Rideau Marsien



Saint-Mars
du-Désert

actualités